

Plouvorn infos

Mairie

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

Désignation des représentants dans les commissions

Le compte-rendu de la réunion du **Conseil Municipal du samedi 23 mai 2020** est approuvé avec deux abstentions de M. Philippe Guillerm et de Mme Ingrid Oehler. Monsieur Nicolas Cadiou est nommé **secrétaire de séance** assisté d'un auxiliaire, à savoir l'employé communal présent, qui assiste aux séances mais sans participer aux délibérations.

L'élection des membres au Conseil d'Administration du **C.C.A.S.** Centre Communal d'Action Sociale donne les résultats suivants : Nadia CRENN, Marie-Christine PICHON, Véronique BOULAIRE, Hélène PAGE, Marie-France NENEZ et Mariannick JUDEAU, David GRALL.

Monsieur David GRALL informe l'assemblée qu'il est l'époux d'une employée de la Résidence Saint-Roch qui est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale. Il ne prendra pas part au vote de décisions, sources d'un éventuel conflit d'intérêt avec sa situation personnelle.

Les compositions des **commissions communales** sont les suivantes, décidées à main levée, à l'unanimité des membres présents :

FINANCES COMMUNALES—Délégué : David LE SCANF : MIOSSEC Gilbert, CADIOU Martial, PAGE Hélène, FLOCH André, BODERIOU Grégory, PICHON Marie-Christine, LE GALL Sandra, LERROL Nicolas, MOIGNE Pascale, CRENN Nadia, BRAS Philippe, KERMOAL Morgane et GUILLERM Philippe

BATIMENTS COMMUNAUX - ESPACES PUBLICS - COMMUNICATION INTERNE - P. COMMUNAL—Délégué : Grégory BODERIOU : MOIGNE Pascale, LERROL Nicolas, OEHLER Ingrid, CADIOU Nicolas, MOAL Christophe.

URBANISME - ENVIRONNEMENT—DEVELOPPEMENT DURABLE - Déléguée Pascale MOIGNE : MIOSSEC Gilbert, LERROL Nicolas, OEHLER Ingrid, LE GALL Sandra, PAGE Hélène.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE RURAL - PLAN D'EAU—MATÉRIELS SERVICE TECHNIQUE—Délégué Martial CADIOU : MARC Anne-Hélène, CADIOU Nicolas, BRAS Philippe, PAGE Hélène, NENEZ Marie-France

ACTION CULTURELLE—VIE ASSOCIATIVE - Délégué André FLOCH : MARC Anne-Hélène, BOULAIRE Véronique, PHILIP Stéphane, MOIGNE Pascale, NENEZ Marie-France, LERROL Nicolas, KERMOAL Morgane et GUILLERM Philippe.

COMMUNICATION - Délégué André FLOCH : MARC Anne-Hélène, JUDEAU Mariannick, KERMOAL Morgane, MOAL Christophe et LE GALL Sandra

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE - Déléguée Nadia CRENN : MARC Anne-Hélène, BOULAIRE Véronique, GRALL David, PAGE Hélène et NENEZ Marie-France

AFFAIRES SCOLAIRES - ENFANCE—Déléguée Marie-Christine PICHON : JUDEAU Mariannick, LE GALL Sandra, GUILLERM Philippe, BOULAIRE Véronique et NENEZ Marie-France

N° 341

Juillet août 2020

État Civil



DECES

René CADIOU,
Tromeur, 91 ans
Louise THEPAUT,
Lambader, 80 ans
Jean-Yves MEVEL,Kerellec, 84 ans

NAISSANCES

Léa CALLOCH
Kerdescouez
Nathanaël LE BIHAN
Kergénéral
Lya QUILLEVERE,
10 rue des Figueurs

PUBLICATIONS DE MARIAGES

David GARRY, agent de maîtrise et
Sylvie SERMANT, manager coiffeuse, domiciliés au 9 rue des Cerisiers.

Alexandre QUEMENER, référent technique, domicilié à Guernimiry en Plouvorn et **Marie KERRIEN**, assistante de direction, résidente à Kererec en Taulé.

MARIAGE

Jacques LANSIAUX, chauffeur poids lourds et **Alexandra CHAILLOT**, soudeuse, domiciliés au 26 rue de Penvern.



DÉCHÈTERIES

| | | |
|----------|-------------------------|---------------------|
| Lundi | 8h30-12h 13h30-18h30 | 9h-12h 14h-18h30 |
| Mardi | 8h30-12h 13h30-18h30 | 14h-18h30 |
| Mercredi | 8h30-12h 13h30-18h30 | 9h-12h 14h-18h30 |
| Jeudi | 8h30-12h 13h30-18h30 | Fermé |
| Vendredi | 8h30-12h 13h30-18h30 | 9h-12h 14h-18h30 |
| Samedi | 8h30-12h 13h30-18h30 | 9h-12h 14h-18h30 |

AMENAGEMENT DU BOURG—Président **Gilbert MIOSSEC** : BODERIOU Grégory, BOULAIRE Véronique, CADIOU Martial, LE SCANF David, LE GALL Sandra, LERROL Nicolas, PHILIP Stéphane, PICHON Marie-Christine, MOAL Christophe, MOIGNE Pascale, CRENN Nadia, OEHLER Ingrid, KERMOAL Morgane et GRALL David

Les désignations des représentants dans les **structures intercommunales** sont présentées ci-dessous :

SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION ET DE TRANSPORT DE L'HORN

Membres titulaires : Gilbert MIOSSEC et Martial CADIOU—*Suppléants* : Nicolas CADIOU et Pascale MOIGNE

BASSIN VERSANT HORN-GUILLEC-KERALLE-RUISSEAUX COTIERS : *Représentant* : Martial CADIOU

SIVU CENTRE DE SECOURS DU PAYS DE LANDIVISIAU

Membres titulaires : BODERIOU Grégory CADIOU Martial CRENN Nadia

Suppléantes : PICHON Marie-Christine et Marie-France NENEZ

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS DU HAUT LEON

Membre titulaire : Martial CADIOU—*Suppléant* : Nicolas CADIOU

S.D.E.F : *Membres titulaires* : David LE SCANF et Gilbert MIOSSEC - *Suppléantes* : Pascale MOIGNE et Sandra LE GALL

SYNDICAT MIXTE INFORMATIQUE DU FINISTERE - SIMIF

Membre titulaire : Véronique BOULAIRE—*suppléant* : André FLOCH

SECURITE ROUTIERE : *Référent* : Christophe MOAL **DEFENSE** : *Référent* : Christophe MOAL

CNAS - *Référent* : Grégory BODERIOU

Comme les élus de l'opposition ont déposé un recours contre le scrutin des élections municipales du dimanche 15 mars 2020, Monsieur le Maire informe qu'il ne leur est pas proposé de représentation dans les structures intercommunales, ce que ces derniers regrettent.

Les élus décident à l'unanimité des membres présents l'acquisition d'**équipements informatiques** auprès de la société Sos Ordi de Landivisiau, pour un coût global de 1.963 €.T.T.C, à savoir une unité centrale au bureau d'accueil et deux ordinateurs portables à disposition des élus.

Le tirage au sort des **Jurés d'Assises** pour l'année 2021 donne les résultats suivants : Marie-Thérèse Jolivet, Sandra Jaouen, Pascal Roudaut, Sophie Andrieux, Bérange Sécheresse, Marie-Thérèse Hamonou.

Incivilités : Monsieur le Maire informe d'incivilités croissantes sur la commune, source de nuisances particulièrement préjudiciables pour tous. Les services de la gendarmerie sont sollicités pour y remédier.

Questions diverses : Les travaux de bicouche sur la **rue du Guéven** ont été réalisés au mois de juin 2020. Les désordres actuels sur la chaussée sont consécutifs aux travaux d'effacement des réseaux aériens télécom et d'électricité, aux travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable et d'assainissement. A suivre, une réflexion est proposée à la commission correspondante pour la réfection complète de la chaussée, avec prise en compte de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et pistes cyclables.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au vendredi 10 juillet 2020.

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les français ont obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le jeune doit se faire recenser directement à la mairie de son domicile. Il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille. Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des examens, concours. Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté.

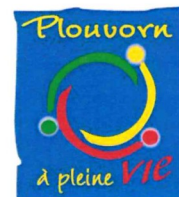
INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE

Suite à la pandémie du COVID 19 et au ralentissement d'un grand nombre d'outils de production, la Région Bretagne a dû prendre des mesures exceptionnelles afin de préparer au mieux la rentrée scolaire.

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>. En complément de cette offre de transport scolaire, la Région Bretagne devrait proposer dans le courant du mois de septembre 2020, à tous les jeunes bénéficiant de l'abonnement scolaire, l'option « Scolaire + » permettant pour 80€ supplémentaires par an d'accéder à l'ensemble des cars et des trains TER du réseau BreizhGo. Enfin, afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne met en place un numéro unique et gratuit - le 02 99 300 300 – accessible depuis le 1er mai 2020.



Communauté
de Communes
Pays de Landivisiau



REUNION PUBLIQUE

Distribution des conteneurs jaunes

Venez assister à la réunion d'information
concernant la distribution et le fonctionnement
de votre futur conteneur à couvercle jaune !

Jeudi 27 Août à 19h

Espace Jacques de Menou – Route de Morlaix



PLAN D'EAU



Les animateurs mettent à votre disposition pour les mois de juillet et août le matériel nautique suivant : optimist, catamaran, kayak, pédalos, paddles, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à partir de 3 € /h (sauf le lundi et le dimanche matin) . Comme l'an passé, nous proposons aux enfants à partir de 8 ans, un « pass-loisirs plan d'eau » donnant droit à un accès illimité

aux activités nautiques. Le montant de ce pass est fixé à 15 € pour les Plouvornéens et 20 € pour les extérieurs. Inscriptions auprès du surveillant de baignade. Justifier de l'obtention du brevet de natation de 25 M. **Les parents ont obligation de garde et de surveillance des enfants.** Pour le bien être de tous, les règles et consignes élémentaires de conduite doivent être respectées sous peine d'interdiction d'accès à la plage et aux activités du plan d'eau. Début juillet, nous n'avons pas pu ouvrir la baignade en raison de la forte concentration des cyanobactéries. Dès que les résultats d'analyse seront meilleurs, cette interdiction sera levée.

RAPPELS POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

CHIENS EN DIVAGATION : La mairie demande que les propriétaires de chiens prennent tous moyens pour garder leurs chiens au domicile (clôture, attache, ...). Chaque propriétaire de chien doit être responsable, et ne pas empêcher les Plouvornéens de se promener en toute sécurité. De plus, il est nécessaire que chaque propriétaire de chiens ramasse les déjections de son animal afin de maintenir un cadre de vie agréable pour tous.

CANONS EFFAROUCHEURS - anti oiseaux : Rappel de la réglementation. Par arrêté préfectoral un canon effaroucheur ne peut produire plus de 4 détonations par heure et doit rester silencieux de 20h à 7h.

POUBELLES - Les poubelles doivent être sorties la veille au soir du jour de collecte des ordures ménagères et doivent être ramassées dès que possible. Les poubelles ne doivent pas restées sur les trottoirs d'une semaine à l'autre.

TROTTOIRS : Il est formellement interdit de stationner sur les trottoirs.

NUISANCES SONORES : Un arrêté préfectoral règlemente les nuisances sonores. Les utilisateurs doivent prendre toutes mesures afin que les activités de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses, tronçonneuses, bétonnières, perceuses ... ne soient pas une gêne pour le voisinage. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 et les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Associations

TRO LAMBADER : 24ème édition - Dimanche 4 octobre 2020

Circuits VTT au choix de 20 à 55 kms - Cyclo (95 km 8h15 / 70 km 8h30 / 50 km 8h45) - parcours VTC familial (15 km et 30 km—10h) Rando pédestre et Trail (15 km / 10 km—9h30). Inscriptions sur place à l'espace Jacques de Menou à partir de 7h30. Renseignements au 06.25.33.16.63.

Permanences

PERMANENCE ACTION SOCIALE : **Nadia CRENN**, Adjointe à l'action sociale vous recevra en mairie sur rendez-vous, le samedi 8 août, de 10h à 12h. Tél : 02.98.61.32.40

PERMANENCES MAISON DU GUÉVEN : **SECOURS POPULAIRE** : permanence, le 3ème mercredi du mois, 14h à 17h - Contact : 07 69 36 39 06. **CDAS** (assistante sociale) prendre rendez-vous, au 02.98.68.11.46. **MAÏA**, sur RDV (02.98.63.00.19).

HALTE GARDERIE 1000 PATTES : Tous les mardis, mercredis et vendredis à la maison de l'enfance de Plouvorn, de 8h30 à 17h30. Contact : 06.64.22.28.14 / 02.98.68.42.41.

MAISON DE SERVICES AU PUBLICS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Durant l'été, accueil physique du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, accueil mail et téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Contact : 02.98.68.67.60 ou par mail msap@pays-de-landivisiau.com
36 rue Georges Clemenceau - 29400 Landivisiau

Contact

www.plouvorn.com

Mairie Rue du Guéven
29420 Plouvorn

Tél. 02.98.61.32.40

Fax. 02.98.61.38.87

Mail :

commune-de-plouvorn@wanadoo.fr



Les articles du mois de septembre

A transmettre pour le 15 août

à la mairie, par mail

rolland.mairie@orange.fr